

LE CPAS DEGAGE 42.700€ pour 11 micro-projets 2021

Pour la troisième année consécutive, des micro-projets ont été présentés au Comité Spécial de l'Action Collective avec pour thématique : l'aide matérielle aux personnes les plus précarisées. La décision d'accorder ces subsides à 11 de ces projets a été avalisée par le Bureau permanent du CPAS en sa séance du 20 mai 2021 sous la Présidence de Philippe Van Cauwenberghe

Pour rappel, le CPAS de Charleroi soutient depuis longtemps les milieux associatifs et participatifs. Ainsi il octroie depuis plus de 10 ans, des budgets à des projets participatifs.

Des initiatives portées par les associations ou les citoyens ont déjà vu (ou pourraient voir) le jour afin d'apporter cette aide spécifique; mais elles ne bénéficient pas toujours de moyens financiers ou humains en suffisance.

C'est dans cette optique que le CPAS a mis en place, dès 2019, un soutien financier aux micro-projets portés par des Carolos, pour les Carolos.

Le Président, Philippe Van Cauwenberghe : « Il y a deux ans, suite à des rencontres préparatoires lors de tables rondes thématiques ou lors des Etats généraux de l'Action Sociale, j'ai ressenti le besoin de soutenir de petites associations de terrain qui ne rentraient habituellement pas dans le cadre des projets participatifs. L'année dernière, dans le contexte de la crise sanitaire que nous vivons, j'ai insisté pour que le montant maximum par projet soit doublé et passe à 4000€. C'est la même somme maximum qui était proposée cette année tant je suis persuadé que ces associations auront un rôle important à jouer pour accompagner la fin de la crise sanitaire et gérer l'après-Covid.

Pour 2021, la thématique porte sur l'aide matérielle aux personnes les plus précarisées. Le montant global est, en 2021, de 42.700,00€ et chaque micro-projet peut demander un soutien allant jusqu'à 4.000,00€.

En date du 8 février 2021, le Conseil d'Action Sociale a décidé de lancer l'appel à projet des micro-projets pour 2021.

En date du 21 avril 2021, le Comité Spécial de l'Action Collective s'est réuni et a examiné les 12 projets présentés et en a retenu onze.

L'analyse a porté sur la recevabilité des projets et ensuite sur la plus-value qu'ils apportent en matière d'aide aux plus démunis ainsi que leur adéquation avec les montants demandés et/ou les frais admissibles.

Voici les 11 projets sélectionnés par le Comité Spécial de l'Action Collective parmi les 12 présentés

L'ASBL «Nos Amis de la rue» à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet «Colis hygiène» pour apporter de l'aide matérielle aux personnes les plus précarisées.

- **L'ASBL «Château Mondron»** à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet de création d'un potager pédagogique et le développement d'ateliers connexes.
- **L'ASBL «Saint Vincent de Paul. Antenne jumétoise.»** à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet "Un caddie et des sacs pour tous" auprès des personnes précarisées.
- **L'ASBL «A Coeur Space»** à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet d'installer une chaudière à condensation et réhabiliter des espaces de nuit pour femmes en détresse.
- **L'ASBL «Les Enfoirés Couilletois»** à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet de distributions de colis alimentaires, vêtements et divers mobiliers auprès des personnes démunies.
- **L'ASBL «Formidable»** à raison de 3.500,00€ afin de soutenir le projet «Laverie et douche mobile» pour les personnes fragilisées.
- **L'ASBL «La Faim du Mois»** à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet «Vestiboutique», boutique solidaire pour les personnes fragilisées.
- **L'ASBL «Comité Solidarité Jeunesse»** à raison de 4.000,00€ afin de soutenir la distribution alimentaire pour améliorer les conditions de vie des personnes précarisées.
- **L'ASBL «Bouge»** à raison de 4.000,00€ afin de soutenir le projet «Grande donation» pour répondre aux problématiques d'hygiène, de vêtements, d'aliments... et de présentation pour les personnes précarisées et les familles à bas revenus.

L'ASBL «Oeuvres Saint Martin» à raison de 3.200,00€ afin de soutenir l'aide matérielle aux ménages paupérisés au travers de distribution de colis alimentaires.

L'ASBL «Récoltes Solidaires» à raison de 4.000,00€ afin de promouvoir la solidarité en faveur des plus démunis à travers l'offre de chaussures et de chaussettes aux sdf carolos.